

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2568(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement d'une méthodologie de l'Union définissant des règles détaillées pour la production de carburants liquides et gazeux renouvelables destinés au secteur des transports, d'origine non biologique		
Complétant 2016/0382(COD)		
Sujet 3.60.05 Energies douces et renouvelables		

Événements clés			
17/01/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente		
10/02/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)01087	Résumé
13/02/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/02/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/02/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
21/06/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		